

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

Trois mois fr. 6
six mois 11
un an 20

Rédaction et Expédition
BUREAUX : 10, Grand'Rue, 10, à Fribourg
La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : Grand'Rue, 10, à Fribourg.

Prix de la ligne ou de son espace : 15 cent.

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.
Lettres et argent franco.

ABONNEMENTS
SUISSE
FRANCE, BELGIQUE
ALLEMAGNE, AUTRICHE
ITALIE, ESPAGNE
ANGLETERRE, HOLLANDE
ETATS-UNIS

L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL

aux Congrès de France et de Belgique
TENUS A PARIS ET A LOUVAIN
en mai 1881

C'est au Congrès des Comités catholiques de France, tenu à Paris en 1874 que l'Œuvre de Saint-Paul a été pour la première fois exposée avec son plan, son but, ses moyens d'action. Le Congrès de Paris de 1874 avait applaudi au rapport qui avait été fait alors sur l'Œuvre de Saint-Paul par M. le chanoine Schorderet, son fondateur. L'Œuvre de Saint-Paul, disait-il alors, a pour but de travailler à la restauration du règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans les individus, dans les familles, dans le monde, par la presse élevée à la dignité d'un Apostolat, pouvant assurer ainsi aux publications catholiques sécurité, bon marché et sanctification.

Les Congrès de Paris et de Louvain de 1881, après avoir entendu le rapport du fondateur de l'Œuvre, se sont associés aux Congrès de France, d'Allemagne, d'Italie, de Suisse et de Belgique, pour encourager les efforts persévérants des membres de l'Œuvre de Saint-Paul, prêtres et laïques, ouvriers et ouvrières, qui consacrent absolument leur vie à l'Apostolat de la presse pour la restauration du règne de Jésus-Christ.

Voici le vœu émis à Louvain, le 11 mai dernier dans le Congrès de la Fédération des œuvres ouvrières de Belgique :

« Le Congrès de la Fédération des œuvres ouvrières de Belgique tenu à Louvain, les 10 et 11 mai, en suite du rapport fait sur l'Œuvre de Saint-Paul par M. le chanoine Schorderet, son fondateur, reconnaît avec les Congrès de France (Paris, Chartres, Soissons, etc.), d'Italie (Rome et Bologne), d'Allemagne, de Belgique et de Suisse, l'utilité de cette Œuvre et la recommande à l'attention, aux prières et à la charité des catholiques. »

Le fondateur de l'Œuvre de Saint-Paul part de ce principe que la presse est une des grandes puissances, et, avec le P. Félix, prouve qu'elle est la première des temps modernes; il faut donc que les catholiques ne la laissent point comme un monopole entre les mains des adversaires

de l'Eglise pour battre en brèche la vérité; les catholiques doivent se saisir de la presse, la baptiser, informer en elle la vie surnaturelle, et l'élever à la hauteur d'un apostolat par la prière, par le sacrifice, par la charité et par la mission reçue de Rome, qui consacre tous les apostolats.

L'Œuvre de Saint-Paul se place sur le terrain du droit commun, elle réclame tous les privilèges de la légalité moderne en faveur des œuvres ouvrières... aussi bien, rien ne ressemble moins à un ordre religieux que l'Œuvre de Saint-Paul, et pourtant elle revendique le privilège d'être une Œuvre apostolique, parce qu'elle repose sur le dévouement, la prière, la charité et le travail chrétien, et elle aspire ainsi à revêtir tous les caractères de l'Apostolat.

M. le chanoine Schorderet, avec une conviction d'apôtre, a montré et prouvé en effet que l'Œuvre de Saint-Paul tend véritablement à constituer en faveur de la presse catholique une institution apostolique, puis qu'elle se meut, qu'elle agit, qu'elle vit dans une atmosphère toute surnaturelle.

Ce qui caractérise l'Œuvre de Saint-Paul, c'est qu'elle fait appel à la prière, aux sacrifices, à la charité, au travail, sous n'importe quelle forme, pour informer en la presse une vie surnaturelle et lui imprimer de fait le sceau de l'apostolat. Elle réclame le concours efficace de tous ceux qui voudraient se dévouer à la sainte cause de Dieu par la presse.

Lorsque, pour la première fois, le fondateur de l'Œuvre exposa ce plan de l'apostolat par la presse au Congrès de Paris, en 1874, d'aucuns crurent à une pieuse utopie; mais les approbations des Souverains-Pontifes Pie IX et Léon XIII, les encouragements de plus de quatre-vingts cardinaux, archevêques et évêques de tous les pays, les vœux des Congrès catholiques de l'Europe, et, par-dessus tout, les résultats obtenus jusqu'à ce jour, en dépit des difficultés inhérentes à une forme d'apostolat aussi neuve, tout cela a donné raison aux âmes courageuses, ardentes, qui ont déjà répondu à l'appel de Dieu pour consacrer leur vie par cette forme récente, mais véritable, de l'apostolat par la presse.

Nous ne pouvons pas entrer ici dans les détails du fonctionnement de l'Œuvre, ni redire tout le bien qu'elle a déjà réalisé.

Plusieurs maisons ont été fondées depuis 1874; l'Œuvre en compte actuellement cinq: Fribourg, Paris, Bar-le-Duc, Bordeaux, Zwolle, en Hollande.

Le passé de l'Œuvre répond de l'avenir. L'Œuvre fait appel à la générosité de tous les catholiques, et surtout de ceux qui, préoccupés des ravages de la mauvaise presse, voudraient, en favorisant cette Œuvre, opposer une digue sortie de la presse elle-même, sanctifiée et élevée à la hauteur d'un apostolat.

Des notices sur l'Œuvre sont à la disposition de tous ceux qui en feront la demande, soit à Fribourg (Suisse), Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, soit à Paris, rue de Lille, 51.

NOUVELLES SUISSES

Berne, 6 juin.

La session ordinaire d'été de l'Assemblée fédérale a été ouverte ce matin à 10 heures. Plusieurs députés catholiques romains étaient absents, probablement parce que ce jour tombait sur le lundi de Pentecôte.

Après l'ouverture de la séance, les deux Chambres ont procédé à la vérification, puis à l'assermentation des membres nouvellement élus ou confirmés.

Au CONSEIL NATIONAL, MM. Schmid (Berne), Mayor et Brun (Vaud) ont renforcé la cohorte du radicalisme extrême et, aucune réclamation n'ayant été faite, ce triumvirat radical a prêté serment et promis de se vouer au bien public du peuple suisse. (Il est toutefois entendu que ces trois champions du radicalisme feront aussi tout leur possible pour se comporter de sorte que le Bien public, paraissant à Fribourg, n'ait pas à se plaindre.)

La constitution du bureau du Conseil national a démontré à l'évidence que le lundi de Pentecôte n'est certes pas le jour où il faut créer un bureau, car de 135 membres du Conseil, il n'y en avait que 87 présents.

L'élection du président du Conseil national s'est faite au premier tour de scrutin, comme suit :

Bulletins délivrés 85; bulletins rentrés et valables 75; majorité absolue 38. M. Vessaz (Vaud), a obtenu 66 voix et a passé, par

conséquent, de la vice-présidence à la présidence. Ont obtenu des voix: MM. Arnold, de Segesser et Niggeler.

L'élection du vice-président a donné le résultat suivant :

Bulletins délivrés 87; rentrés et valables 85; majorité absolue 43.
Ont obtenu des voix :
MM. Zyro (Berne) 45 voix
Arnold (Uri) 18 »
Niggeler (Berne) 6 »
Haberstich (Argovie) 5 »
de Segesser (Lucerne) 4 »
Voix éparses 7 »
Total 85 voix

Le Conseil national reste donc du ressort de l'exclusivisme: il ne fait pas de concessions à la fraction considérable des conservateurs catholiques et protestants. M. Zyro, de Thoune, a maintenant l'honneur d'être vice-président du Grand Conseil bernois et du Conseil national.

Les scrutateurs du Conseil national restent les anciens, savoir: MM. Steinhauser, Durrer, Vuillemoz et Joost.

Au CONSEIL DES ETATS, le bureau a été constitué comme suit :

Bulletins délivrés et valables 33 (de 44); majorité absolue 17.

Président: M. Kappeler (Thurgovie), élu par 27 de 33 voix, au premier tour de scrutin.

Vice-président: M. Cornaz (Neuchâtel), élu par 17 de 33 voix; M. Schaller (Fribourg) a obtenu 14 voix. (Si tous les catholiques avaient été présents, et si une entente avait eu lieu entre les conservateurs, le résultat aurait été autre.)

Scrutateurs: Au premier tour de scrutin a été élu M. Hohl (Appenzell Rh.-Ext.) et au deuxième scrutin, M. Chappex (Valais).

Le Conseil fédéral a nommé aujourd'hui M. Maximilien-Jules Mauser, de Fribourg, comme adjoint du directeur de l'institut central météorologique suisse à Zurich.

L'Assemblée fédérale a commencé sa session à dix heures, sans discours.

Le Conseil national a élu M. Vessaz président, par 66 voix et M. Zyro, vice-président.

77 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

LES

PARIAS DE PARIS

PAR

Raoul de Navery

CHAPITRE VI

LE BATEAU DE CHARBON

Une des chapelles, tendue de soie rouge, à crépines d'or, éblouissait par le luxe de ses lumières; des fleurs embaumaient l'air, et au pied de la grande croix, enveloppée d'un linceul, on avait porté le calice, dont le grand autel venait d'être privé.

C'était le Tombeau.

A genoux, sur des prie-Dieu, près des balustrades, sur les dalles, des hommes et des femmes priaient. Les mains formaient le signe de la croix ou bien heurtaient les poitrines, les lèvres murmuraient la prière de l'adoration ou étouffaient le cri du repentir.

Dieu était là, on le savait, on le sentait! Dans

son abandon, sa nudité, sa misère, chacun pouvait lui dire :

« Je suis votre créature, ayez pitié de moi ! Ouy, ayez pitié de moi, non pas parce que je vous le demande et surtout parce que je le mérite; non pas dans une proportion mesurée à ce que je suis et au peu que je veux, mais selon l'étendue de vos miséricordes, c'est à-dire dans une mesure sans fin.

J'ai péché, j'ai méconnu la loi, j'en ai secoué le joug, que je trouvais trop lourd pour mes épaules; j'ai péché, entraîné que j'étais par la fougue de ma jeunesse, de pernicieux conseils, et la soif dévorante de posséder les faux biens après lesquels j'ai couru sans parvenir à satisfaire mon cœur et à combler l'abîme de mes désirs. Effacez mon iniquité par les larmes que vous avez versées sur Jérusalem infidèle, et sur Lazare descendu dans la tombe. Lavez-moi de mes souillures par le sang qui coula sur la croix pour le salut du monde.

Je comprends dans quelle nuit se sont égarés mes pas; le souvenir de mes erreurs se dresse devant moi et, comme autant de fantômes, mes fautes se présentent à ma mémoire pour m'épouvanter et m'entraîner à la désespérance.

J'ai redouté souvent d'affliger un ami, d'offenser un père, de me montrer ingrat envers un bienfaiteur; j'aurais craint, comme une cruelle injure, qu'on m'accusât de manquer à ce que je dois de respect et de soumission à ceux à qui je dois obéir, et j'ai péché contre vous. Je m'effrayais des regards curieux, je fuyais la foule pour dérober à tous la connaissance de mes erreurs; je tenais à l'opinion du monde, et j'ai fait le mal

devant vos yeux, devant vous qui êtes la pureté par essence, dont le regard voit des taches dans le soleil, devant vous qui sondez les reins et le cœur de l'homme! J'ai péché, j'ai prémédité la plupart de mes fautes, j'ai triomphé dans mes injustices; tenté, je suis à mon tour devenu tentateur. Si quelque chose peut diminuer à vos yeux ma culpabilité, souvenez-vous que je suis sorti d'un limon impur, Seigneur, que la source de ma vie était déjà souillée, et que le péché était en moi comme la tache de mon origine avant même que j'eusse vu le jour.

Ne détournez pas les yeux du malheureux qui gémit à vos pieds, mais plutôt dans sa déchéance et sa misère, rappelez-vous qu'il est votre enfant! prenez la branche d'hysope, que l'on trempait jadis dans le sang des victimes, balgnez-la dans le sang de vos plaies, purifiez-moi, lavez-moi et je deviendrai plus blanc que la neige!

Alors, j'oserai tourner vers vous mon visage couvert de larmes du repentir, je vous crierai : « Je suis ton enfant. » Vous me répondrez : « Je suis ton père! » Vous ferez entendre à mon âme une parole de consolation, le désert fleurira comme un lis, mes os brisés tressailliront de joie, vous prendrez mon cœur de chair rempli de vanités puérides, de désirs mauvais, d'ambitions fausses, de tendresses périssables, et vous me donnerez un cœur nouveau, rempli de l'esprit de droiture, purifié par votre soufflé et digne de vous servir de temple.

Le voudrez-vous? Après tant d'abandons successifs, d'infidélités, de promesses sans effet, de larmes stériles, croirez-vous à mes protestations, prêterez-vous l'oreille à mes cris? N'ai-je point

lassé votre patience divine? La coupe de mes fautes ne déborde-t-elle pas! et celle de votre colère n'est-elle pas prête à s'épancher? Je l'ai mérité, ce serait justice, cependant ne me rejetez pas! soutenez-moi, fortifiez-moi? Que votre esprit m'éclaire, que les flammes de votre amour me consomment comme un holocauste, qu'il ne subsiste plus rien en moi qui ne soit digne de vous être offert! Alors, je raconterai vos miséricordes au monde entier, j'enseignerai vos voies à ceux qui les abandonnent, je célébrerai les merveilles de votre providence, je proclamerai vos bontés et j'appellerai les anges à la grâce de votre pardon! Tout ce que vous avez mis en moi d'intelligence sera employé à chanter vos bienfaits; je publierai votre justice, et plus encore votre indulgence; ma vie entière sera consacrée à révéler la douceur de votre joug et les délices que vous réservez à ceux qui vous aiment!

Pour vous célébrer ainsi, Seigneur, ouvrez mes lèvres, brûlez-les du charbon d'Israël, rendez les éloquentes à force de remplir mon âme du sentiment de votre tendresse.

Afin de témoigner de mon repentir, de laver le passé, de mériter l'effusion de vos grâces, je voudrais vous offrir un sacrifice digne de vous. Mais vous ne voulez plus d'hécatombes au pied de votre autel; vous n'acceptez que les hommages d'un cœur brisé, que les larmes arrachées par la sincérité du regret de vous avoir méconnu et trahi. Prenez donc cette âme humiliée, ce cœur contrit, ne dédaignez pas mes remords, laissez aux souffrances que vous avez endurées, pulvérisées, consomez, changez votre créature misé-

Les scrutateurs actuels ont été réélus. Les Elats ont nommé président M. Kapeler au premier tour de scrutin. M. Cornaz, de Neuchâtel, a été élu vice-président au second tour par 17 voix contre M. Schaller, de Fribourg, qui en a obtenu 14. MM. Hohl, d'Appenzel, et Chappex, du Valais, ont été élus scrutateurs.

Le Conseil fédéral soumet à l'Assemblée fédérale un projet de loi instituant un bureau de contrôle central pour l'administration des finances. Ce bureau, qui dépendrait du département des finances, serait composé d'un chef assisté d'un nombre suffisant d'aides réviseurs. Le traitement du chef du bureau serait de 6000 fr., celui des réviseurs et aide-réviseurs oscillerait entre les minima de 2800 à 3500 fr., et les maxima de 3200 à 4200 fr. On chargerait en outre un fonctionnaire spécial de l'administration des immeubles à Thoune.

L'exportation des broderies de la Suisse orientale à destination des Etats-Unis pendant le mois de mai dernier, représente une somme de 1 million 200,173 fr. 95. Les broderies à la main figurent dans ce total pour 158,984 fr. 62. L'exportation de cette dernière catégorie de broderies se chiffre depuis le nouvel an par 867,877 fr. 16. Elle a été dix fois plus considérable que pendant la période correspondante de 1880.

Berne

M. Stockmar, conseiller d'Etat, a été élu vice-président du gouvernement de Berne. La succession Bürki, ce fameux bienfaiteur bernois, donne lieu à toutes espèces de suites. Vous connaissez les interminables racontars à propos des vitraux, des tableaux, et du fameux legs de 10,000 fr. à la ville de Berne, à propos des neveux héritiers. Aujourd'hui on prétend que feu Bürki s'est suicidé en s'introduisant une balle dans les poumons par le canal respiratoire; bref, c'est tout une affaire fantastique à éclaircir. On parle déjà de contestations entraînant des procès. Le bouquet, c'est qu'à Bâle un des neveux a maltraité M. Trachsel, ancien secrétaire d'Etat, actuellement conservateur du musée. M. Trachsel, qui a porté plainte, a été flanqué à la porte du local où étaient exposés les objets de la succession Bürki. La Société des artistes proteste. Comme c'est édifiant tout cela!

Schaffhouse

Le conseil d'Etat a refusé de ratifier l'acquisition, par la ville, du vieux arsenal cantonal.

Vaud

Deux accidents sont arrivés à la gare de Renens: Mercredi, un wagon d'alcool s'est enflammé sans qu'on puisse en expliquer la cause. Ce wagon, destiné à la maison Gamboni et Salina, à Morges, a été complètement détruit; les roues et les essieux sont seuls restés.

Le second accident est plus grave. Jeudi matin, le nommé Cruchon, homme d'équipe, après avoir accroché les wagons devant former un train de marchandises, a été pris entre les tampons des wagons. La mort a été presque instantanée.

Genève

On lit dans le *Journal de Genève*: « Nous avons reproduit une indication de

l'Union savoisiennne, d'après laquelle on aurait constaté trois taches phylloxériques dans les vignobles du pied du Salève entre Saint-Julien et Annemasse. Nous sommes heureux de dire que nous avons reçu hier soir la visite du délégué départemental de la Haute-Savoie pour la défense des vignobles de cette contrée, qui nous a déclaré qu'une inspection sommaire des localités dont il s'agit l'a convaincu que ces localités sont jusqu'à cette heure restées complètement en dehors des attaques du fléau. »

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettres de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté.)

Paris, 4 Juin.

On raconte qu'il se produit un revirement sensible chez nombre de députés ayant voté le scrutin de liste. On avait d'abord réussi à les échauffer contre la résistance sénatoriale; mais à la réflexion, ils ont compris qu'on les poussait à une hostilité qui ne devait point leur profiter; aussi beaucoup ne se gênent-ils guère aujourd'hui pour dire entre eux et à leurs amis: Après tout, l'établissement du scrutin de liste intéresse seulement M. Gambetta, et fussions-nous battus avec lui, nous n'y perdrons pas probablement grand chose.

Les gambettistes du Sénat sont fort découragés; ils affectent de garder un silence absolu sur leurs décisions, et prennent des airs mystérieux qui dissimulent tout simplement des appréhensions, d'ailleurs fort justifiées, sur l'issue de la bataille.

On sait cependant que la gauche a tenu hier une grande réunion.

Les Leroyer, Bozérian et autres amis du Palais Bourbon, suivant les instructions du maître, ont fait des efforts désespérés pour rallier le groupe au scrutin de liste. Ils ont fait appel aux bons sentiments de leurs collègues, à la nécessité de la conciliation.

Leurs frais d'éloquence n'ont pas abouti. Les opinions sont tellement partagées dans la gauche, qu'on n'est pas parvenu à s'entendre et qu'aucune décision n'a été prise.

On parlait aussi d'une entrevue de M. Say et du président de la république, qui a eu lieu dans la journée de jeudi.

M. Grevy a répondu à M. Say comme à M. Millaud qu'il était plus résolu que jamais à se renfermer dans le rôle neutre que lui assignait la Constitution.

En somme, il semble de plus en plus probable que le Sénat enterrera le scrutin de liste.

Le moins qui puisse arriver est le renvoi de la loi tellement amendée que les députés se refuseront certainement à la voter.

Décidément M. Gambetta peut se vanter d'avoir provoqué un joli gâchis.

Le *Voltaire*, journal gambettiste, prétend que le scrutin de liste gagne du terrain au Sénat.

La mort de M. Littré porte à six le nombre des sièges vacants au Sénat. Ces sièges sont les suivants:

- Celui de M. Littré, sénateur inamovible.
- Ceux de MM. de la Roncière Le Noury (Eure), Rouland (Seine Inférieure), Massot Paul (Pyrénées Orientales), Gayot (Aube), tous quatre décédés, et enfin celui de M. Claudot (Vosges), démissionnaire.

Sur ces six sièges, deux seulement, ceux de MM. Rouland et la Roncière Le Noury, appartiennent à la droite.

P. S. — Notre emprunt 5 0/0 reste négligé par suite de la cherté des reports, et la faiblesse de ses cours d'ouverture entraîne celle des autres rentes et de la très grande majorité des valeurs, même de nos grandes Compagnies de chemins de fer que les belles recettes ne mettent pas à l'abri de la lourdeur générale. Avec les fêtes de la Pentecôte s'ouvre la saison d'été, morte saison des affaires, et bon nombre de spéculateurs prennent leurs dispositions de départ et procèdent à de nombreuses réalisations qui pèsent forcément sur le marché.

FRANCE

Les obsèques de M. Littré ont eu lieu samedi, à midi et demie, à l'église Notre-Dame-des-Champs.

Dès onze heures, le corps avait été descendu sous le vestibule de la maison mortuaire, transformé à cet effet en chapelle ardente.

A onze heures trois quarts, un véritable sacrilège a été commis. Une délégation de la loge la *Clemente amitié* s'est approchée du cercueil et l'un de ses membres, le citoyen Galopin, a prononcé les paroles suivantes: « Maître, tu m'appelais ton fils et tu m'aimais; je reste ton condisciple et ton défenseur.

« Je viens au nom de la philosophie positive, revendiquer les droits de la maçonnerie universelle.

« On nous a trompés pour te voler à l'humanité pensante, mais l'avenir se chargera de juger tes ennemis et les nôtres.

« Maître, nous te vengerons en faisant lire tes livres. »

C'est ainsi que des libres-penseurs respectent la volonté des mourants et la liberté de conscience.

A peine ces paroles étaient prononcées, que le citoyen Galopin s'empressait de les propager dans la foule.

Elles ont produit une vive indignation parmi les honnêtes gens.

Enfin, à midi précis, le cortège se met en marche précédé de la musique du 75. Le char de 2^e classe, richement décoré et orné de superbes couronnes, est entouré de MM. Renan, Pavet de Courteille, Lenoel, Denormandie, Legouest et Dechambre tenant les cordons du poêle.

Le deuil était conduit par M. Cornil Lavastre, beau-frère du défunt et plusieurs membres de la famille.

Immédiatement après, venaient:

- 1^o La députation du Sénat, composée de MM. Léon Say, général d'Andlan, Anglade, Callen, Camparan, Cuvinois, Delacroix, Dupuy, Espinasse, de Lôme, Fournier, Lacave Laplagne, De la Sicolière, colonel Meinadier, Ninard, Oudet, Peyrat, Elzéar-Pin, Scherer, comte Rampon, Théry et Vivenot;
- 2^o L'Académie française, huissier en tête et MM. Rousse, Wallon et Camille Rousset, en tenue.
- Derrière eux, MM. Ferry et Barthélemy Saint-Hilaire.
- 3^o L'Académie des inscriptions et belles-lettres, largement représentée.
- 4^o La rédaction de la *Revue positiviste*.
- 5^o Plusieurs délégations des loges maçonniques de Paris et enfin un grand nombre

de notabilités politiques et littéraires. L'abbé Huvelin était fortement remarqué.

Le corps a été reçu à l'église par le curé de Notre-Dame-des-Champs, entouré de tout son clergé.

L'intérieur est entièrement tendu de noir. Ça et là des cartouches lamées d'argent, portant l'initiale L. Au pied du maître-autel, un magnifique catafalque à galerie, orné de quatre lampadaires aux flammes vertes, avait été dressé.

Il vient de se produire à Nice un scandale que les journaux de la localité racontent en longs détails.

On a découvert dernièrement que le rédacteur en chef de *Nice artistique* n'était autre qu'un audacieux filou, portant le nom de Best, et se cachant sous celui de Michelet de Champmorin. Originaire de Saint-Etienne, Best avait été condamné en septembre dernier, par la cour d'assises de Montbrison, à cinq ans de prison pour escroquerie et faux en écriture privée. Après ses exploits dans sa ville natale, il débarqua un beau matin à Nice, et comme il se trouve dans cette ville une certaine malheureuse habitude d'accueillir à bras ouvert tous les réfugiés qui viennent y placer le siège de leurs fatuesques escroqueries Best fit des connaissances joyeuses et mena la vie de plaisirs. Il fit naturellement de nombreuses dupes.

Le soi-disant Champmorin aurait pu continuer longtemps cette petite existence. Le hasard ne l'a pas voulu. La direction du journal *Nice artistique* n'absorbait pas tout le temps de Best qui grossissait ses appointements en travaillant chez un huissier, M^r Mayère.

Il y a trois jours, un représentant de commerce, M. H..., de passage à Nice, où il a parfois recours au ministère de M. Mayère pour opérer des recouvrements d'éciles, se rendit chez ce dernier pour lui demander si un de ses débiteurs ne lui avait pas remis d'acomptes. M. Mayère répondit que non, ce qui étonna tellement M. H..., qu'il se retirait chez son client. Celui-ci lui apprit au contraire qu'il avait payé sa dette au clerc de M. Mayère. Tous deux se rendirent alors chez cet huissier. Mis à présence du clerc, M. H... le reconnut immédiatement. Il l'avait vu à Saint-Etienne.

Michelet de Champmorin, qui à la dernière visite de M. H... s'était caché le visage pour n'être pas reconnu, ne duta plus de ce qui l'attendait et prit prudemment la fuite.

L'huissier découvrit alors une série de détournements et de faux pour une somme considérable.

Plusieurs autres personnes se sont laissées flouter diverses sommes variant de 1,000 fr. à quelques louis.

Telle était l'audace de Michelet, qu'il s'était fait remettre, par un de ses amis improvisés, une chaude lettre de recommandation pour le général Pittié, chef de la maison militaire de M. Ferry.

Il disait aussi devoir se marier prochainement avec la fille du comte de L..., un des grands noms du sport. Il montrait, à l'appui de son dire, une copie des bans et de la minute de son contrat de mariage. Or, il était marié, et on nous assure que ce mariage (le second qu'il a contracté) n'a été fait que sur des pièces falsifiées par lui.

Cet audacieux filou est en fuite, mais il ne tardera pas, nous l'espérons, à être saisi, car, par un hasard des plus heureux, M. H... avait sur lui une de ses photographies.

ble! Elle avait fait des ruines, du temple que vous vous étiez choisis dans son cœur, relevez-en les murailles, dominez-y en maître, en roi, en Dieu! et que votre règne y commence en ce monde pour s'achever dans les éternelles splendeurs!

La prière qui jaillit le plus vite du cœur de l'homme après celle que le Sauveur nous enseigna, est celle du *Misereere*. David y a résumé toutes les douleurs de l'esprit abattu, du cœur brisé, de l'âme repentante; c'est un sanglot humain et une prière divine, l'aveu de l'impissance terrestre et l'appel de l'aide céleste, l'aspiration vers l'infini du ciel après les larmes versées sur toutes les espérances déçues.

Et sous les grandes voûtes de Notre-Dame, avec l'adoration pour l'hostie jaillissant le *Misereere* de l'humanité étalant devant le Seigneur son incurable misère!

Un prédicateur monta en chaire et parla de Dieu en termes magnifiques. Il avait appris le langage des choses divines, en méditant au pied de la croix, et les phases douloureuses de la passion se dérouleront pour ses auditeurs avec une grandeur sublime.

Quand il descendit, il dut voir couler bien des pleurs.

Parmi les hommes groupés non loin de la chaire, se trouvait l'hoie de Hercoët, le marchand de charbon.

Appuyé contre une des colonnes de l'église, il prêtait une oreille attentive à la voix du prédicateur, et son cœur, bouleversé par mille épreuves, se fortifiait en écoutant les hautes leçons du

moine, dont la haute taille drapée de blanc, se dessinait sur le fond sombre de la chaire.

Le prédicateur descendit et disparut dans la foule.

Un grand mouvement s'opéra dans l'église l'heure de l'adoration de la vraie Croix était venue; la foule compacte qui se pressait à cette heure dans Notre-Dame, et dont la ferveur s'était accrue de l'exposition des grandes reliques, allait pouvoir coller ses lèvres sur la couronne d'épines rapportée de la Terre-Sainte par Louis IX, baiser un des clous qui suspendit à la croix le Sauveur des hommes, et un des morceaux du bois que teignit son sang.

Oh! si impie qu'il soit, si cuirassé qu'il ait essayé de rendre son cœur contre la grâce, si fort qu'il se croie contre les tressaillements de la vieille foi, dont il conserve malgré lui le signe indélébile, je défie un homme de sentir contre sa bouche la couronne sacrée et les bois divins sans être remué jusqu'au plus profond des entrailles.

Peut-être essaiera-t-il de cacher son émotion, et tentera-t-il d'en nier la puissance. Il voudra vous répéter, et se répéter à lui-même, que ces fragments sacrés ne sont pas authentiques; qu'il ne peut honorer des débris de bois, d'épines ou de fer; ce n'est pas vrai, il ment! Au contact de ces reliques divines, le cœur bat, les larmes coulent, le tressaillement de Job s'empare de la chair; nous éprouvons un besoin d'adoration qui serait à lui seul une preuve suffisante. L'âme se fonde au moment où nous effleurons ces souvenirs de la Passion de Jésus, et parmi les incrédules, s'il y en avait dans la foule emplissant

l'église, il n'en est pas un qui ne fût prêt à mourir pour les défendre de la profanation.

Trois prêtres, trois vieillards, précédés d'enfants de chœur, se suivaient; chacun d'eux tenait un reliquaire d'or et de cristal, laissant transparaître la sainte couronne et le bois sacré. Les fidèles, recueillis, s'agenouillaient et, la tête inclinée, le cœur serré, les yeux lourds de pleurs, attendaient le passage des saints prêtres; après avoir baisé les reliques, ils s'éloignaient silencieux, émus, sentant qu'une vertu secrète avait agi au fond de leur âme.

À l'adoration de la croix succéda le chant des Ténébres.

Toutes les douleurs dont Jérémie nous a laissés la sublime expression élevèrent leur cri sous les hautes voûtes devenues sombres; chacun se sentit le cœur pris comme dans un étou. L'Eglise, cette grande veuve, pleurait son époux crucifié par la haine des hommes. Elle le redemandait avec des sanglots; et la foule, impressionnée par ces lamentations, tressaillait et priait, écrasée par la douleur dont revenait sans fin l'expression et le tableau.

Cette grande poésie biblique, dont le souffle suffit à remplir l'intelligence de l'homme, passait au-dessus de la foule et s'emparait de toutes les âmes. Chacun sentait la profondeur de cette parole: Comment te consoler, fille de Sion, ta douleur est vaste comme la mer! L'Eglise redemandait le Sauveur crucifié; et où manque Jésus, que reste-t-il? Longtemps le jeune homme s'absorba dans la prière.

La nuit était venue; les derniers chants des

Ténébres s'éteignaient sous la voûte, et la foule s'écoulait lentement.

Le jeune homme attendit que l'église se trouvât presque vide. Alors, descendant la nef, il s'approcha du bénitier. Au même moment, une jeune coquette et plongea ses doigts. Elle venait de lever son voile, et la clarté d'un groupe de cierges allumés devant une « pieta » éclairait son visage.

Elle leva les yeux sur le jeune homme qui la considérait avec un respect attendri, parut hésiter, fit deux pas pour s'éloigner, puis revint subitement vers lui.

— Monsieur le vicomte de la Haudraye... dit-elle.

— Mademoiselle, répondit le jeune homme en s'inclinant, vous êtes la première qui m'avez spontanément appelé ainsi. Soyez-en bénie.

La jeune fille parut surprise; elle ajouta plus lentement:

— Vous savez combien j'ai lutté contre mon père et ma mère, pour tenter de les faire renoncer à l'idée d'une alliance entre nos familles; j'ai échoué. Si vous n'avez pas la générosité de retourner vous-même votre parole, je serai forcée de courber la tête et d'obéir, le sentiment du respect à l'égard de ceux qui m'ont élevée l'emportant sur toute autre considération. Vous le voyez, je suis venue prier, pleurer au pied de l'autel; demander au Seigneur qu'il daigne accomplir un miracle pour m'arracher au malheur dont je suis menacée; car se serait un irréparable malheur...

ITALIE

Le discours de M. Jules Ferry sur le service militaire des séminaristes et le vote du Sénat dans l'interpellation de M. Lambert Sainte-Croix ont provoqué de curieux articles dans la presse italienne. Elle voudrait voir dans un prétendu rapprochement entre le gouvernement français et le Vatican un danger pour l'unité italienne. Cependant le Vatican n'est point dupe du mobile électoral qui a inspiré le langage ministériel, lorsque le service militaire est quand même devenu obligatoire pour le clergé.

Il est inexact que jusqu'ici le nonce à Paris, Mgr Czacki, ait envoyé au Vatican un projet relatif à l'organisation ecclésiastique de la Tunisie, ou que Mgr de Lavignerie ait reçu de Rome certaines délégations à cet effet. Le Vatican voudrait espérer que le protectorat français ne méconnaîtra pas l'importance des intérêts religieux de la régence, qui est encore pays de missions soumis à la propagande et formant un vicariat apostolique confié aux Capucins italiens.

ANGLETERRE

Un nouveau conflit a eu lieu hier à Bodyke, dans le comté de Clare. Les huissiers s'étant présentés pour exécuter des mandats d'éviction dirigés contre plusieurs tenanciers, la population en masse a attaqué les soldats et la police qui protégeaient les officiers ministériels. Les paysans étaient armés; des centaines de coup de fusil ont été tirés des deux côtés. Il y a eu un grand nombre de blessés; un paysan a été tué. Vingt individus armés ont été arrêtés. Un grand nombre d'agents de police ont été blessés.

M. Forster est à Dublin, retenu en Irlande par la gravité croissante de la situation. Il paraît certain que plusieurs propriétaires abusent en ce moment de leur droit légal de faire expulser leurs tenanciers, bien que M. Gladstone ait hier hautement disculpé un des landlords incriminés, lord Kenmare. On craint une nouvelle effusion de sang à New-Pallas, où les fermiers se sont enfermés dans un château dont le gouvernement doit, dit-on, ordonner l'assaut.

Un terrible incendie a détruit à Londres 30 maisons, plusieurs ateliers et des écoles.

AUTRICHE

Le comte Jean de Cziraky a présidé, dans son palais de Buda Pesti, une conférence à laquelle assistaient beaucoup de membres du clergé et un grand nombre de catholiques disposés à se rendre à Notre-Dame de Lourdes, pour y déposer la bannière destinée à représenter la Hongrie dans la basilique de l'Immaculée-Conception. Il a été décidé à l'unanimité que le départ aurait lieu le 1^{er} août, afin que l'offrande de la bannière tombât le jour de Sainte-Marie des Neiges, le 5 août. Le voyage, qui se fera par terre, conduira les pèlerins par Trieste, Gênes, Nice, Marseille, Toulouse et Tarbes, au lieu de destination.

Ou mande de Prague à la *Neue freie Presse* que les archiducs héritiers feront un long séjour dans cette ville. On sait que la réception officielle a été supprimée vu la récente indisposition de la princesse Stéphanie; mais le soir de l'arrivée des augustes époux, la ville sera illuminée et ils ont promis de parcourir les rues en voiture. Le lendemain les archiducs recevront le conseil communal et le jour après une députation de la ville qui offrira des présents. Les deux représentations gala sont également maintenues au programme.

En attendant, la ville complète sa décoration, dont les préparatifs avaient été interrompus dans le doute où l'on se trouvait sur la durée de l'indisposition de la princesse héritière. Les maisons sont pavisées.

Le général Uchatius, inventeur du canon qui porte son nom, s'est suicidé à Vienne en se tirant un coup de revolver au cœur. Cette catastrophe a produit une grande sensation. On ignore encore les causes qui ont porté le général à cette résolution extrême.

ALLEMAGNE

Dans un discours électoral prononcé à Pegnitz, le prince de Hohenlohe, ambassadeur à Paris, membre du Reichstag, a accusé les progressistes d'être un parti purement négatif. Il y a repoussé surtout leur idée de fixer annuellement le contingent militaire, car, quoique les difficultés internationales se résolvent actuellement pa-

cifiquement, l'Allemagne doit être prête à tout hasard.

Un « grand scandale » fait en ce moment l'objet de toutes les conversations à Berlin. Le prince impérial avait assisté, ces jours derniers, à une représentation au théâtre Victoria, et avait prié le maestro Richard Wagner, dont on représente en ce moment les œuvres, de venir dans sa loge. Le prince voulait féliciter le compositeur.

Richard Wagner, lorsqu'on lui dit que le fils de l'empereur désirait lui parler, répondit :

« Bien, mais moi je ne désire pas parler au prince. »

Cette réponse a causé, comme on pense, une surprise et une irritation extrêmes à la cour.

RUSSIE

La *Gazette nationale* publie des nouvelles de Saint-Petersbourg, assez alarmantes, si elles sont fondées.

Un nouveau Comité terroriste de la Narodnaja-Wolja aurait fait parvenir au czar un ultimatum.

Alexandre III se montrerait très impressionné et commencerait à perdre de sa confiance dans le général Ignatieff.

Celui-ci, prompt à toutes les métamorphoses, reviendrait aux mesures proposées par son prédécesseur Loris Melikoff.

Il irait même jusqu'à vouloir essayer d'un compromis dans le sens nihiliste.

Bref, la situation serait plus incertaine que jamais, et cet état de choses n'expliquerait que trop pourquoi le czar reste à Gatchina et vient de différer son couronnement à Moscou.

On télégraphie de Saint-Petersbourg au *Daily News* qu'une Commission a été nommée, parmi laquelle le prince Vassilichikoff, pour s'entendre au sujet des projets, approuvés dernièrement par le conseil d'Etat, relativement à la diminution des redevances des paysans dans les treize gouvernements du Nord de la Russie. Les autres mesures agraires ont été ajournées pour être révisées par la nouvelle administration.

Le procès des auteurs des troubles de Kieff s'est terminé le mercredi 1^{er} juin.

Le conseil de guerre a condamné Probotseff, le principal meneur, à 3 ans 1/2 de travaux forcés et à la perte de tous ses droits. Trois autres prévenus ont été condamnés chacun à un an et demi de travaux forcés. Huit autres ont été condamnés à 2 mois de prison, et quatre à trois semaines d'arrêts. Sept ont été acquittés.

GRÈCE

Aucune dépêche n'a annoncé jusqu'à présent la signature de la convention turco-grecque.

Les ambassadeurs ont fait part aujourd'hui à M. Coumoundouron de la nomination des délégués qui doivent former la Commission de délimitation des frontières gréco-turques et veiller à l'exécution de la convention.

TUNISIE

Tizi-Karet, 3 juin, 3 h., soir.

Hier, les trois brigades de la division Delebecq ont travaillé aux routes dans des directions diverses. Le général Logerot est resté au camp de Sidi-Karfat en raison du mauvais temps.

Aujourd'hui 3, la brigade Galland s'est divisée en deux colonies, l'une de quatre bataillons, et une batterie se portera en trois ou quatre jours sur Ben-Métir, par les montagnes de Hamour et Loued Sil.

L'autre de trois bataillons est une batterie, avec le convoi, se dirigera sur Ben-Métir par El-Kadobma et El-Chemer; elles parcourront séparément le pays et y achèveront les soumissions de quelques petites fractions. Un agent tunisien est venu dans cette zone conseiller aux gens de se soumettre.

CANTON DE FRIBOURG

Mouret, 31 mai 1881.

Monsieur le Rédacteur,

Connaissant tout le dévouement que vous portez aux intérêts matériels de nos populations rurales, je crois vous être agréable en signalant à l'attention de vos lecteurs une nouvelle institution qui est appelée à rendre de grands services. Je veux parler de la *Caisse libre d'assurance pour le bétail*, établie récemment dans l'arrondissement du Mouret.

Le canton est doté déjà de nombreuses Sociétés d'assurance, assurances contre les incendies, contre la grêle, contre les accidents etc.; mais chose singulière, il n'existe presque pas d'association qui ait pour objet la sauvegarde de la première de nos industries, notre principale ressource, le bétail. Chacun le reconnaît, l'assurance cantonale est insuffisante, elle ne prévoit que deux cas : la surlangue et la périépoumonie gangréneuse. Grâce à Dieu l'ces deux maladies sévissent rarement dans nos étables.

Nous n'avons aucune Caisse pour parer aux autres maladies, aux mille accidents qui peuvent atteindre le bétail. Et pourtant combien de ruines financières amenées surtout dans la classe des petits propriétaires par des accidents survenus au bétail ?

Notre Caisse d'assurance répartit les pertes sur tous les associés, de sorte qu'elle devient presque insensibles à l'infortuné propriétaire.

Des Caisses d'assurances avaient été fondées dans plusieurs localités, elles n'ont pas réussi, parce que l'administration en était défectueuse. L'un des plus graves inconvénients à signaler, c'était la taxe qui devait être faite après la perte de l'animal. Les experts et le propriétaire étaient le plus souvent en désaccord. Les nouveaux statuts préviennent tous ces tiraillements en obligeant le propriétaire à évaluer lui-même son bétail et la contribution annuelle est taxée sur l'estimation de l'animal.

L'indemnité à retirer en cas de perte est réglée sur l'état des fonds en caisse, ce qui rend tout déficit impossible.

Il est un autre point qui présentait de sérieuses difficultés, c'est l'alpage. Comment contrôler les pertes survenues dans la montagne ? Comment tirer parti de la viande et de la dépouille des animaux abattus ? Toutes ces questions épineuses me paraissent résolues de la manière la plus simple par les nouveaux statuts.

Dans ces sociétés, l'administration est ordinairement trop coûteuse. Les frais absorbent tout le gain. Ici encore on a su obvier à ce défaut en chargeant le conseil d'administration de la plus grande partie du travail, et il ne reçoit aucune rétribution. Les membres sont des propriétaires de bétail, chaque paroisse compte son représentant et un suppléant. On évite les frais de déplacement et presque toutes les dépenses.

Nous aurons les meilleurs résultats de cette utile et bienfaisante institution. Aussi la plupart des propriétaires de Praroman, Epandes, Arconciel, Treyvaux etc., ont demandé immédiatement à en faire partie.

Ceux qui désireraient prendre connaissance des statuts ou provoquer leur admission n'ont qu'à s'adresser au soussigné.

Agreez, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mon dévouement respectueux.

J. B. Doussé, secrétaire.

Les diverses sections de la Société de Sainte-Cécile ont eu hier à Tavel leur réunion annuelle. Une foule nombreuse était accourue des environs pour témoigner de sa sympathie envers cette Société qui a pris en quelques mois de si rapides développements sous la bénédiction féconde et les encouragements de Sa Grandeur Mgr Cosandey.

Un office solennel a été chanté par M. Wæber, Rd. chapelain de St-Antoine; mais l'église était trop petite pour contenir les fidèles qui s'y pressaient.

Sa Grandeur Mgr Cosandey ayant été empêché au dernier moment de prononcer le sermon de circonstance, M. Gœtschman, président général du Cœcilien-Verein, est monté en chaire et a démontré l'utilité et la nécessité des associations catholiques de nos jours et recommandé particulièrement celle de Sainte-Cécile.

La messe a été exécutée par les chœurs réunis du Cœcilien-Verein.

Le banquet a eu lieu à l'auberge de Tavel : une franche gaité, animée par les chants et les discours n'a cessé d'y présider. Monsieur Gœtschmann, directeur du Séminaire et directeur général du Cœcilien-Verein, a porté un toast à Sa Sainteté Léon XIII; M. l'abbé Kleiser, vicaire de St-Maurice, à Sa Grandeur Mgr Cosandey, qui a donné, à plusieurs reprises déjà, des marques de sa sympathie pour cette Association naissante; M. Brülhart, président, à M. Gœtschmann; M. Tschopp, Rd. chanoine, un développement de la musique religieuse; M. Fasel, Rd. curé de Tavel, au Cœcilien-Verein; M. Weber, Rd. chapelain, au président, et M. Sturyn, Rd. curé de Chevilles, aux directeurs des différentes sections; M. Thierrin, Rd. curé de Promasens, aux sections allemandes, il serait heureux de voir cette Association s'introduire aussi dans la partie française du canton.

M. Schaller, président du conseil d'Etat, et M. Paul Aebly, conseiller national, ont envoyé une lettre, exprimant leurs regrets de ne pouvoir, à cause de la session des Chambres, honorer de leur présence la réunion de Tavel.

Cette petite fête a eu un plein succès. Nos meilleurs vœux à la vaillante Société de Sainte-Cécile; nous lui disons :
Vivat! Floreat! crescat!

Le *Journal de Fribourg* d'hier publie une correspondance d'Estavayer relative à la sortie d'une religieuse du couvent de Dominicaines d'Estavayer. Il est bien entendu que sauf le fait de cette sortie, toute la narration est un tissu de faussetés sur lequel nous reviendrons. Pour aujourd'hui, le temps ne nous permet que de nous inscrire en faux contre la calomnie du *Journal*, et de prier les personnes de bonne foi de suspendre leur jugement jusqu'à publication des pièces.

Le Conseil communal de la ville de Fribourg fait savoir que le dépôt du cadastre et plans minutes de la commune de Fribourg a été prolongé par décision de la direction des finances jusqu'au 29 juin courant. Ce terme est définitif. Les réclamations doivent être formulées, d'ici à cette date au bureau du secrétaire de ville de 8 heures à midi et de 2 heures à 5 heures du soir.

(Communiqué.)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TROIS-TORRENTS, le 6 juin 1881.

La réunion cantonale du Pius-Verein à Trois-Torrents a été des plus importantes. Monseigneur Bagnoud a officié. Nous remarquons dans l'assemblée MM. de Roten, président du conseil d'Etat, Bioley, Henri, conseiller d'Etat, de Werra, conseiller national; un grand nombre de prêtres, de députés, de présidents de paroisses. Nous avons entendu un sermon remarquable de Mgr Ecœur, camérier secret de Sa Sainteté, sur la nécessité de lutter dans les temps actuels. Les conditions de la lutte sont : la prière, l'action, et les souffrances.

M. D'Allève, président du Pius-Verein, ouvre la séance en saluant les délégués fribourgeois; puis, par un discours lumineux sur la situation des deux camps nettement tranchés, il insiste sur la nécessité absolue de défendre la vérité intégrale, avec Léon XIII, contre les menées et les efforts des révolutionnaires. Il faut leur répondre par d'énergiques revendications.

M. l'avocat Dumoulin, dans un discours très éloquent, nous montre que l'Eglise n'est pas l'ennemie du véritable progrès, mais qu'elle le favorise. M. le chanoine Schorderet nous développe éloquemment les vrais devoirs du catholique à l'égard de l'Eglise. M. Bioley, conseiller d'Etat, nous rappelle les devoirs des catholiques comme électeurs. Il faut tenir haut et ferme le drapeau que nos ennemis appellent *ultramontain*, parce qu'il est le drapeau catholique, abritant le vrai patriotisme. Il faut revendiquer nos droits et nos libertés par les élections.

M. l'avocat Chappaz nous fait un remarquable discours sur la nécessité de développer de plus en plus l'instruction publique. M. Schorderet lit ensuite un rapport sur l'Œuvre de Saint-François de Sales, pour le soutien de la bonne presse. Les vœux qu'il émet sont approuvés par l'assemblée. — Réunion parfaitement réussie.

TROIS-TORRENTS, le 7 juin.

Un télégramme au nom de l'association du Pius-Verein a été envoyé à Sa Sainteté Léon XIII.

Au banquet, M. d'Allève, vice-président, porte un toast à Sa Sainteté Léon XIII; M. Bioley, conseiller d'Etat, à l'Episcopat suisse; M. Blanc, Rd. curé d'Ardon, à la Patrie; M. de Roten, président du conseil d'Etat, au Pius-Verein, et salue dans cette association un foyer de bonnes œuvres; il est heureux d'y rencontrer les gouvernants et les gouvernés du Valais, travaillant ensemble pour la défense des mêmes libertés et à la prospérité de la patrie.

M. Gros, préfet, porte son toast au canton de Fribourg; M. le chanoine Schorderet, au Valais; M. Pelissier, capitaine, à Trois-Torrents, M. Ecœur, Rd. curé de Trois-Torrents, remercie l'assemblée en termes chaleureux; M. Chappaz, avocat à Monthey, acclame le conseil d'Etat du Valais et salue ses deux représentants, MM. de Roten et Bioley.

Somme toute, la réunion a, grâce à Dieu, parfaitement réussi. Des résolutions énergiques ont été prises pour travailler par tous les moyens légitimes à la restauration du règne de Jésus-Christ, dans les âmes, dans les familles et dans le monde...

Tout permet de croire que les conséquences de cette réunion seront fécondes pour le Valais.

CHRONIQUE & FAITS DIVERS

LA FÉDÉRATION. — Le canton catholique de Lucerne vient d'être favorisé par la création d'une Société populaire qui a pris le titre de *La Fédération* et dont les opérations d'assurances sur la vie intéressent au plus haut point toutes les classes. Nous sommes heureux d'annoncer que cette Compagnie a établi une succursale à Paris, 4, boulevard des Italiens.

Le patronage de nos amis les plus honorés, tant à l'étranger qu'en France, lui assure un succès complet. Son conseil d'administration est exclusivement composé d'hommes dont le caractère ou la notoriété inspire, à juste titre, la confiance la plus absolue; nous ne citerons que M. le comte Scherer, président du *Pius-Verein*, président du conseil, et M. le sénateur Fresneau vice-président; c'est dire entre quelles mains sont

placés les intérêts des travailleurs; ceux également d'une classe aujourd'hui persécutée ne pourraient avoir, non plus, de défenseurs plus opiniâtres. Aussi la fondation d'une Caisse ecclésiastique vient-elle compléter l'œuvre si moralisatrice de *La Fédération*. C'est pour les prêtres et pour les religieux des deux sexes l'élément de ressources précieuses, et pour ceux qui s'intéressent à leur sort, le moyen de rendre les sacrifices qu'ils s'imposent plus efficaces et moins onéreux.

La ville de Paris possède des prairies dans Paris même et ce qui est plus extraordinaire, des prairies suspendues. En effet les immenses réservoirs d'eau de Ménilmontant et du parc Monsouris, ont été construits de telle sorte qu'on a pu recouvrer leurs voûtes de terre végétale dans laquelle on a semé du gazon, des luzernes et du trèfle. Ces fourrages poussent à merveille. Ces récoltes sont

même si belles que la ville va mettre en adjudication la vente de ses foins. Songez donc que leur superficie dépasse 10 hectares.

UN PHÉNOMÈNE. — L'Américain Untlan violoniste sans bras, s'est présenté l'autre soir au public du théâtre Argentine, à Rome, après *Don Checco*. Untlan est un véritable phénomène qui a étonné le public et a obtenu un grand succès; il fait avec les pieds, presque sans efforts, tout ce que le commun des mortels doué des deux bras fait avec les mains.

L'artiste, pour jouer du violon, pose l'instrument sur un escabeau, du pied gauche il tient l'archet; il fixe les sons avec les doigts du pied droit. Il appuie ses doigts sur les cordes du violon de la même façon que les joueurs de cithare touchent avec les doigts de la main leur instrument. Naturellement, l'intonation n'est pas toujours juste; mais en employant d'après le même système

les doigts de la main, l'intonation ne serait pas non plus toujours juste.

L'articulation des doigts (de pied) est chez l'artiste, prompt et sûr. On dit que M. Untlan joue aussi du cornet à pistons et se rase lui-même! C'est le comble. On est persuadé, du reste, qu'il peut faire tout ce qu'il veut de ses extrémités, quand on voit la désinvolture avec laquelle il extrait à l'aide de son pied, son mouchoir de poche, le fait sauter en l'air, le rattrape et s'essuie le front.

A la deuxième audition de ce virtuose extraordinaire, une corde du violon s'étant cassée — ou plutôt ayant été cassée express par l'artiste, ce qui revient au même — M. Untlan a remis une corde neuve à son instrument avec une aisance et une facilité que le public a vivement admirée.

M. S. HUBERTS, Rédacteur.

EN VENTE A L'IMPRIMERIE CATHOLIQUE

OUVRAGES POUR LE MOIS DE JUIN

CONSACRÉ AU SACRÉ-CŒUR

DE

N.-S. JÉSUS-CHRIST

Les personnes qui propageront cette dévotion auront leur nom inscrit dans mon Cœur et il n'en sera jamais effacé.
(Paroles de Jésus-Christ à la B. Marguerite-Marie.)

Le Sacré-Cœur, réponses à certaines attaques contemporaines, par LE BRIAID, 1 vol. in-18, prix 50 cent.

Petit mois du Sacré-Cœur de Jésus, extrait du nouveau manuel de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par le R. P. S. FRANCO, S. J.; traduit et publié avec l'approbation de l'auteur, par F. J.-J. LABIS, docteur en théologie, prix 55 cent.

Le vrai dévot au Sacré-Cœur de Jésus à l'école du divin Maître, dédié aux Associés de la Confrérie du Sacré-Cœur, prix 80 cent.

Neuvaine du Cœur de Jésus, par saint Alphonse de Liguori, traduction par DUJARDIN, prêtre de la Congrégation du T. S. Rédempteur, prix 20 cent.

Le mois du Saint-Sacrement, par l'abbé COULIN, missionnaire apostolique, prix 2 fr.

Echos du Sacré-Cœur, pieux échos de l'âme fidèle vers le Cœur de Jésus. Nouveaux cantiques pour le mois de juin, par le Frère Achille de la Miséricorde, prix 60 cent.

Imitation du Sacré-Cœur de Jésus-Christ, par l'abbé CIROT DE LA VILLE, chanoine honoraire, professeur à la Faculté de Théologie de Bordeaux, prix 1 fr.

Manuel de la triple couronne d'or du Sacré-Cœur de Jésus, par l'abbé DEBENEY, du Tiers-Ordre de St-Dominique, prix 1 fr. 50.

Le mois du Sacré-Cœur de Jésus, préparé par le mois de Marie pour l'union des cœurs, par Pierre LACHÈZE, prix 1 fr. 50.

Le mois du Sacré-Cœur composé de trois neuvaines et un triduum, pour tous les jours du mois de juin, par le R. P. LEFEBVRE S. J., 8^e édition, prix 2 fr. 50.

Vraie dévotion au Cœur Sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ, étude par M. l'abbé COULIN, missionnaire apostolique, prix 2 fr.

De l'Amour et du Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, élévations, par le P. Gabriel BOUFFIER, S. J. prix 1 fr. 45.

Le Sacré-Cœur de Jésus, par Mgr DE SÉGUR, prix 75 cent.

Recueil de divers exercices de dévotion aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, prix 1 fr. 25.

Histoire populaire de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, depuis son origine jusqu'à nos jours, prix 30 cent.

Mois du Sacré-Cœur ou les titres de Jésus à notre amour, d'après la Sainte Ecriture, prix 75 cent.

Petit Manuel de dévotion affectueuse et pratique au Sacré-Cœur de Jésus, extraits des écrits de la B. Marguerite-Marie, par Denis CASASAJAS, docteur en théologie, traduit de l'italien, prix 35 cent.

LA CHAIRE CONTEMPORAINE

NOUVEAU RECUEIL DE CONFÉRENCES, INSTRUCTIONS ET SERMONS INÉDITS

SUR TOUTE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

DISPOSÉS DANS UN ORDRE LOGIQUE ET FORMANT

L'APOLOGIE ORATOIRE DU CHRISTIANISME

à notre époque

D'après N. S. P. le Pape, NN. SS. les évêques, les missionnaires, les religieux de différents Ordres, les prédicateurs de stations, les curés, chapelains et aumôniers

Par M. LELANDAIS

AUTEUR DU CHOIX DE LA PRÉDICATION CONTEMPORAINE

5 beaux volumes in-8. Prix : 24 francs.

Ouvrage approuvé par plusieurs évêques

La Chaire contemporaine est la suite attendue, le complément nécessaire du CHOIX DE LA PRÉDICATION dont cinq éditions ont été rapidement écoulées.

Nous laisserons des voix plus autorisées que la nôtre faire connaître le but, le mérite et l'importance du nouvel ouvrage de M. l'abbé LELANDAIS. Disons seulement que la *Chaire contemporaine* se distingue essentiellement de tous les recueils de sermons par sa méthode et la régularité de ses divisions en parties, sections et chapitres avec sommaire en tête de chaque instruction, — par le choix des sujets tous actuels pour le fond ou pour la forme, et de plus inédits, sauf les instructions épiscopales, — le mérite et l'autorité des auteurs tous contemporains, — enfin par la richesse des matières sur les sujets les plus importants, et toutefois par la substantielle brièveté de l'ensemble.

Toutes les grandes vérités du dogme trop souvent négligées dans les recueils de ce genre et si violemment attaquées de nos jours, sont puissamment défendues dans les deux premiers volumes de la *Chaire*; les sujets les plus actuels de la morale et du culte sont traités dans les deux volumes suivants; les fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge et des saints composent le cinquième et dernier volume.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES PRINCIPAUX AUTEURS

de la *Chaire contemporaine*

S. S. PIE IX

CARDINAUX, ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES

Bardou, — Bécet, — Béval, — Bernadou, — Berteaud, — Besson, — Billiet, — Bonald, — de Bonnechose, — Borderies, — de la Bouillerie, — Bravard, — de Cabrières, — Chalandon, — Chaulet d'Outremont, — Daniel, — Darboy, — David, — Delalle, — Desprez, — Donnet, — Dreux-Brézé, — Dubreuil, — Dupanloup, — Duquesnay, — Freppel, — Germain, — Giraud, — Guibert, — Haquart, — Hugonin, — Jolly, — Lacroix, — Landriot, — Lequette, — Marguerye, — Mathieu, — Mazenod, — Meignan, — Meirieu, — Mermillod, — Nogret, — Olivier, — Parisis, — Pavy, — Pie, — Perraud, — Place, — Plantier, — Ramadié, — Ravinet, — Rossat, — Roussellet, — Salinis, — De la Tour d'Auvergne, — Turinaz, — Villecourt, etc.

En vente à l'Imprimerie catholique à Fribourg

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS

Par M. l'abbé DRIOUX

Vicaire général de Langres, Docteur en théologie, ancien professeur d'histoire au séminaire de Langres, membre de la Société littéraire de l'Université catholique de Louvain.

4 vol. in-8 carré. — Prix : 16 fr.

Ouvrage approuvé par NN. SS. les évêques de Langres et d'Arras, recommandé par Mgr l'évêque d'Orléans et adopté dans beaucoup de séminaires.

BOURSE DE GENEVE DU 5 JUIN

FONDS D'ETATS		COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE	ACTIONS		COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
3 0/0 Genevois	88 1/2	—	88 1/4	88 1/2	Suisse-Occidentale	216	217	216	217	217	217
4 1/2 Fédéral 1879	—	—	—	—	Suisse-Orientale privilégiées	547	547	547	547	547	547
4 0/0 1880	—	—	102 1/2	—	Central-Suisse	510	510	510	512	512	512
5 0/0 Italien	93 1/2	94	94	94 25	Nord-Est Suisse	—	365	365	365	361	361
5 0/0 Valais	—	—	—	—	priviliégées	—	—	—	547	550	550
OBLIGATIONS						Union Suisse	—	235	232	232	233
Onest-Suisse	—	—	472	475	Saint-Gothard	391	391	393	393	397	397
Suisse-Occidentale 1873-76	—	—	—	—	Union privilégiées	420	423	418	418	420	420
1878-79	—	—	460	867	Comptoir d'escompte	—	—	500	—	—	—
3 0/0 Jongne à Eclépens	361 1/2	—	363	—	Banque du commerce	—	—	—	—	—	—
Franco-Suisse	—	—	—	—	de Genève	—	795	793	797	797	797
4 1/2 Central-Suisse	475	—	475	474 1/2	Fédérale	—	437	435	440	440	440
4 1/2 0/0 Central Nord-Est	—	—	1018	—	Société suisse des chemins de fer	795	800	795	797	797	797
1 1/2 Jura-Berne	1010	—	1011	—	Banque des chemins de fer	—	7185	7175	7185	7185	7185
Lombardes anciennes	292	—	291	292 1/2	de Paris et Pays-Bas	1340	1340	1335	1340	1340	1340
nouvelles	—	—	285	200	Crédit Lyonnais	900	905	903	905	905	905
Autrichiennes nouvelles	—	—	—	—	Association financière genevoise	—	1150	1050	1050	1050	1050
Méridionales	276 1/4	—	276 1/4	276 3/4	Omnium genevois	1450	—	1440	1450	1450	1450
Bons méridionaux	542 1/4	—	542	543	Basler Bankverein	—	917	915	901	901	901
Nord-Espagne	—	—	—	—	Industrie genevoise du gaz	—	—	—	—	—	—
Crédit foncier russe 5 0/0	—	—	—	—	belge du gaz	—	—	—	—	—	—
Société générale des chemins de fer	—	—	—	—	Gaz de Genève	—	—	580	580	580	580
					Marseille	755	—	750	755	755	755
					Appareillage, Gaz et Eau	—	—	—	—	—	—
					Tabacs italiens	—	900	900	910	910	910

BOURSE DE PARIS

4 juin	AU COMPTANT	6 juin
100 43	Consolidés	—
87 10	3 0/0 Français	87 —
119 20	5 0/0 Id.	119 80
—	Cr. à New-York	—
132 50	Argent à Londres	132 50
A TERME		
87 12	3 0/0 Français	87 10
119 52	5 0/0 Id.	119 67
93 55	3 0/0 Anglais	93 95
100 44	3 0/0 Id.	—
17 37	5 0/0 Turc	17 40
—	3 0/0 Russe 1877	—
—	4 0/0 Autrichien	82 37
1335	Banque de Paris	1341 25
935	Crédit Lyonnais	938 75
732 50	Mobilier Français	738 75
1735	Crédit foncier	1737 50
838 75	Mobilier Espagnol	808 75
—	Autrichien	835 —
1540	Gaz Parisien	1550 —
1860	Suez	1860 —